



CSEE de SCE des 24 et 25 novembre 2021

CGT SCE

Ce compte-rendu ne vise pas l'exhaustivité, il est le point de vue de la CGT SCE. Nous n'y rapportons que les points qui nous semblent les plus importants.

Points abordés dans ce compte rendu :

- Information/Consultation relative au projet de transfert vers Orange Cyberdefense S.A.S de l'activité de sécurité managée de CSO/ESC et de transfert conventionnel des salariés Orange S.A. affectés à cette activité
- Information/Consultation sur le Bloc 3 2021 relatif à la politique sociale de l'Etablissement SCE : GPEC, Perspectives 2021-2023
- Information/Consultation relative au déploiement de l'outil Peakon sur le périmètre SCE
- Points de fonctionnement du CSEE : Gestion et financement de la restauration

Information/Consultation relative au projet de transfert vers Orange Cyberdefense S.A.S de l'activité de sécurité managée de CSO/ESC et de transfert conventionnel des salariés Orange S.A. affectés à cette activité

La CGT a fait la déclaration suivante :

« À la suite du premier préprojet de transfert de salariés de SCE vers OBS SA « sur la base du volontariat », présenté en juin dernier, nous vous avons déjà communiqué la forte opposition de la majorité des salariés concernés et de certains syndicats dont la CGT.

Nous déclarions en septembre 2021 suite à l'ajournement de ce premier préprojet : « Un autre projet de transfert d'une centaine de salariés de SCE vers OCD semble prévu. Après la création de HoldCo, société de holding des activités Cyberdéfense du groupe afin d'y regrouper OCD et les groupes secureLink et secureData, il est désormais question de « carve out ». Sous ce verbiage barbare, la direction souhaite regrouper toutes les activités sécurité afin de « les valoriser » avec une ouverture du capital.

Nous avons compris que ces deux projets seraient menés entre fin 2021 et le premier trimestre 2022 selon le calendrier officiel de la direction. L'objectif d'accélération des économies à réaliser pour le plan « Scale UP » n'y serait pas étranger».

Lors de cette pré information issue d'autres instances du groupe nous vous avons déjà fait connaître notre forte opposition à ces projets dégradant les conditions sociales des salariés.

En effet ce premier projet concret n'est qu'un sous ensemble d'un projet plus vaste à la suite de la création de HoldCo (nouveau container juridique et financier des activités Cyber du groupe). Nous arrivons aujourd'hui au second volet qui est le carve-out où détournement des activités Cyber afin de les regrouper sous HoldCo. Si la direction voulait un traitement social juste et pertinent, ces activités seraient regroupées dans une entité nationale au sein de la maison mère Orange SA. Mais comme à son habitude il ne s'agit que d'un projet purement financier. De son aveu il s'agit de mettre en valeur les activités Cyber afin d'en ouvrir le capital pour les futures acquisitions dans ce même domaine. En résumé la direction ne veut plus sortir de cash pour acquérir ses proies mais préfère créer une monnaie d'échange en diluant le capital du nouvel ensemble et tout ceci sur le dos des salariés.



CSEE de SCE des 24 et 25 novembre 2021

CGT SCE

Vous revenez donc aujourd'hui avec un projet de transferts de 98 postes de SCE vers OCD. Le processus d'information consultation du CSEE de SCE est lancé aujourd'hui. Les transferts de salariés se feraient sur la base de ce que vous appelez «le volontariat».

Le terme de volontariat nous interroge particulièrement car en cas de refus de transfert vers un contrat OCD au « SYNTEC » (ou BETIC pour les intimes) le salarié se retrouve en mobilité (c'est-à-dire qu'il perd son poste actuel !) et les propositions données en page 40 du document présenté par la direction ne manque pas d'être très inquiétantes. En effet il est écrit qu'en accompagnement des salariés qui ne souhaitent pas suivre leurs activités :

- « Le salarié se verra proposer, en fonction des besoins en priorité, un poste ou une mission au sein de CSO ou au sein de SCE ou au sein du Groupe. »
- « Dans le cadre de l'accompagnement proposé au salarié, il sera recherché en priorité un poste dans son bassin d'emploi. »

Autrement dit aucune garantie de reclassement sur un contrat Orange SA et/ou sur le même bassin d'emploi. C'est bien évidemment totalement inacceptable et ressemble fort à un plan de licenciement qui ne dirait pas son nom !

Nous avons également bien entendu les déclarations d'intentions du directeur général d'OBS (M. Helmut REISINGER) qui annonce vouloir un transfert des salariés de SCE vers OBS SA. Nous voyons donc dans le projet présenté aujourd'hui la première marche d'une longue série. Comme nous vous l'avons déjà déclaré nous sommes et resterons opposés à ce vaste mouvement de régression sociale à marche forcée qui va concerner l'ensemble des salariés de SCE.

Il est à noter qu'un autre type de « simplification » et de regroupement serait possible et que cette solution serait susceptible de convenir aux salariés il s'agit de l'intégration d'OBS SA, d'OCD et de l'ensemble des filiales et de leurs salariés à Orange SA aux meilleurs conditions sociales. La CGT l'appelle de ses vœux !

Vous pouvez compter sur nous pour informer en toute transparence les salariés et pour organiser toute initiative collective visant à s'opposer à ces funestes projets ! »

Nous avons réaffirmé notre ferme opposition à tous transferts de collègues de SCE vers des contrats moins favorables et redonné notre revendication d'intégration de l'ensemble des salariés du groupe dans Orange SA aux meilleures conditions. Cette simplification serait bien plus efficace que l'enchevêtrement de filiales et de contrats de service (entres elles et Orange SA) qui se profile !

Une résolution (<https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2059987-4-2190357/D%C3%A9claration%20sur%20le%20projet%20de%20transfert%20vers%20OCD%20de%20salari%C3%A9s%20de%20CSO.pdf>) a été votée à l'unanimité décidant de deux expertises :

- Une expertise sociale confiée au cabinet Technologia
- Une CSSCT transverse a également été constitué pour examiner les aspects sociaux de ce projet.
- Une expertise économique confiée au cabinet SECAFI qui aidera la commission économique du CSEE qui est également mandaté pour éclaircir le volet financier de ce projet.



CSEE de SCE des 24 et 25 novembre 2021

CGT SCE

Nous organiserons des AG régulières pour se tenir informés et organiser les mobilisations nécessaires pour ne pas donner un blanc-seing à la direction à continuer ces réorganisations délétères. Nous vous encourageons à participer aux initiatives qui auront lieu.

Nous vous encourageons d'ailleurs à signer la pétition s'opposant à ces régressions : <https://chnq.it/dxRhH88DTm>

Vous pouvez retrouver les documents de ce point dans notre PLAZZA en suivant le lien :

[https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2059987-4-2186953/Pt%203%20-%20Info.-Consult.%20projet%20transfert%20vers%20OCD%20SAS%20de%20l'activit%C3%A9%20s%C3%A9curit%C3%A9%20manag%C3%A9%20de%20CSO-ESC%20\(...\).pdf](https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2059987-4-2186953/Pt%203%20-%20Info.-Consult.%20projet%20transfert%20vers%20OCD%20SAS%20de%20l'activit%C3%A9%20s%C3%A9curit%C3%A9%20manag%C3%A9%20de%20CSO-ESC%20(...).pdf)

Information/Consultation sur le Bloc 3 2021 relatif à la politique sociale de l'Établissement SCE : GPEC, Prospectives 2021-2023

Parmi les « exercices imposés » de la direction il y a la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) qui doit donner des données d'anticipation de la situation de l'emploi dans l'entreprise pour les 3 années à venir. Bon, ça c'est ce qui devrait être fait

...

La direction affirme qu'elle « n'aurait pas » les informations de la direction générale sur leur ambitions précises en matière de stratégie, ce qui réduit l'exercice à une présentation théorique de l'anticipation du nombre de départs (essentiellement via les départs en retraite) et de recrutements.

Cette présentation ne présente pas le bilan des anticipations des années précédentes par rapport au réalisé. Cette présentation ne tient pas compte des projets en cours de transferts de salariés entre entités ...

Vous pouvez retrouver le rapport de la commission emploi sur la GPEC ici :

<https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2059987-5-2192703/Rapport%20GPEC%20prospective%202021%202023%20.pdf>

Et la présentation de la direction ici :

<https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2059987-5-2190282/Pt%205%20-%20GPEC%20-%20Prospectives%202021-2023.pdf>

La direction de SCE n'aurait pas les informations !!! Nous avons un gros doute. En effet, les informations de GPEC 2023 pour le groupe étaient disponibles à date du CSEE. Dans cette dernière, sans tenir compte de l'impact du futur accord intergénérationnel, on peut voir que sur un effectif de 12720 Équivalents Temps Pleins CDI du périmètre OBS (OBS SA + SCE) il y aura plus de 2700 départs ETP CDI et un besoin à combler d'environ 3300 ETP CDI. Devinez où sont les départs et devinez où sont les besoins ?....



CSEE de SCE des 24 et 25 novembre 2021

CGT SCE

Information/Consultation relative au déploiement de l'outil Peakon sur le périmètre SCE

Beaucoup de questions se posent sur l'utilisation de cet outil. Cet outil qui permettrait une remontée anonyme d'information vers le management de la part des salariés. Il est susceptible d'engendrer de nombreuses dérives et les garanties au niveau de la confidentialité des données ne sont pas acquises. La direction se veut rassurante mais n'autorise aucun contrôle de la part des représentants du personnel ce qui n'est pas un gage de confiance pour nous.

Vote CONTRE à la majorité (dont la CGT)

Explication de vote CGT : « On nous a présenté lors du CSEE de septembre et lors de la CSSCT temporaire un outil « magique » censé redynamiser les échanges entre managers et managés. Cet outil censé renforcé l'« empowerment » des « collaborateurs » grâce à la culture du « feedback » le tout à la sauce de questions mitonnées par des cabinets de conseil et des approches libérales du management des entreprises, ne nous rassure pas. En effet, autant nous ne nions pas le besoin de mise (ou de remise) en place d'outils pour permettre aux salariés d'être plus impliqué dans les décisions de l'entreprise. Nous constatons également que la mise en place des nouvelles instances de représentation du personnel avec la disparition des délégués du personnel laisse un grand vide pour la prise en compte des problèmes locaux des salariés. Mais ce nouvel outil construit sous le prisme d'approches « très libérales » de la relation de travail ne permet pas d'y remédier. En effet, les représentants du personnel et les utilisateurs qui aurait pu signaler ses dangers et ses faiblesses n'ont été impliqués à aucun moment dans les choix qui ont présidés à sa mise en place.

Nous voici donc aujourd'hui à donner un avis sur un outil qui sera de toute manière déployée par la direction et qui selon nous est porteur des risques importants qui ont été soulignés dans le rapport de la CSSCT temporaire.

Notre avis sera bien entendu négatif sur la mise en place d'un tel outil. Nous serons avec la CSSCT et le CSEE très vigilant sur le déploiement et l'usage de cet outil à SCE et nous remettons en garde la direction sur les risques psycho sociaux qu'un tel outil est à même de générer. Une chose est sûr c'est que ce Peakon là est bien plus amère que celui qu'on mélange à la bière »

Doc sur Peakon au CSEE de novembre :

<https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2059987-5-2190283/Pt%20%20-%20Projet%20Peakon%20R%C3%A9p%20questions%20CSEE%20SCE%20et%20CSSCT%20temporaire.pdf>

Doc de présentation du projet au CSEE de septembre :*

<https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2059987-6-2192788/%5BPt%20%20-%20I-C%20d%C3%A9ploiement%20de%20l'outil%20Peakon%20sur%20SCE.PDF>



CSEE de SCE des 24 et 25 novembre 2021

CGT SCE

Points de fonctionnement du CSEE : Gestion et financement de la restauration

Résolution porté par CFE-CGC : <https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2059987-7-2193142/R%C3%A9solutions%20CSE%20SCE%20%20Restauration%2025.11.2021%20port%C3%A9%20par%20elus%20CFE%20CGC.pdf>

Au discours habituel du syndicat majoritaire : c'est pas ma faute si il y a des problèmes c'est à cause des autres ... L'ensemble des autres élus au CSE ont proposé une solution simple et rapide : l'adhésion à la restauration mutualisée d'Orange.

Résolution porté par CFDT, CGT, FO Com, SUD :

<https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2059987-8-2193209/PT%207a%20Proposition%20CFDT%20CGT%20FO%20COM%20SUD.pdf>

Le vote à bulletins secrets a étonnamment été refusé par la direction et le secrétaire de l'instance en violation flagrante du règlement intérieur cité ici : « *Le vote se déroule en principe à main levée. Toutefois, le vote a lieu au scrutin secret si le Président ou un membre du Comité en fait la demande.* ».

Ou l'on voit que les élus du syndicat majoritaire ont toujours raison ... surtout quand ils ont tort !

Sans surprise la résolution portée par le syndicat majoritaire a été adopté à la majorité ... malgré le vote des élus CFDT, CGT, FO Com et SUD pour l'autre résolution.

Vous pouvez retrouver les documents de ce CSEE dans notre PLAZZA en suivant le lien :

[CSEE se SCE des 24 et 25 novembre 2021 | Plaza \(orange.com\)](#)

Prochain CSEE Ordinaire de SCE les 15,16 et 17 décembre 2021